

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

AMENDEMENT

N ° CF188

présenté par

M. Lénaïck Adam, Mme Le Feur, M. Mathiasin, M. Serva et Mme Ali

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 14, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.